

le rapporte pas. J'aurais une question à poser au secrétaire parlementaire. Il va de soi qu'une nouvelle loi de l'impôt sur le revenu devrait être plus qu'un document de réforme, destiné à surmonter quelques-uns des problèmes que j'ai mentionnés à 15 ou 20 reprises au cours du débat: elle devrait aussi nous guider vers l'avenir.

• (5.20 p.m.)

Sur le plan philosophique, je me demande si le secrétaire parlementaire ou le ministre pourraient nous dire s'il y a quelque chose dans ce document qui tende à sauver la petite entreprise agricole au Canada. Franchement, je ne le crois pas. Il comportait peut-être de bonnes intentions qui se sont perdues dans les discussions et qui nous prouveraient que nos enfants ou nos petits-enfants pourraient adopter l'agriculture comme mode de vie. Je crois que j'aurais dû demander d'abord s'il y a un moyen d'encourager quelqu'un à se lancer dans l'agriculture et, ensuite, s'il existe des stimulants pour encourager quelqu'un à exploiter une petite entreprise agricole?

Ces questions sont plutôt fondamentales et je ne crois pas qu'on y ait répondu. Nous avons étudié des questions qui ont trait aux entreprises agricoles gigantesques, mais si nous voulons un régime fiscal juste, nous devrions aussi établir une politique pour ce que nous voulons édifier au Canada. Quand je parcours une vingtaine de milles dans East Hants et que j'y vois 40 ou 50 fermes abandonnées, je dois poser la question ici et je devrais en obtenir une réponse.

M. Mahoney: Monsieur le président, les députés ont soulevé un certain nombre de questions et je regrette que le député de Central Nova n'ait pu rester car il en a posé quelques-unes. Toutefois, la plupart portent sur les articles du bill qui traitent de l'appel, de l'application et de l'administration plutôt que sur les articles présentement à l'étude, et peut-être que l'occasion se présentera de lui répondre quand ces articles seront débattus. Je ne crois pas que je devrais prendre le temps du comité pour y répondre maintenant puisque le député n'est pas ici. Cependant, je veux le féliciter pour ses recherches personnelles fructueuses, contrairement à celles du service de recherche mentionné plus tôt.

On a laissé entendre à plusieurs reprises, au cours de l'après-midi, qu'il serait peut-être bon de renvoyer ces articles—non seulement l'article 29, mais l'autre aussi—au comité permanent de l'agriculture. Je crois que mes vis-à-vis ne rendent pas justice au comité plénier, qui est chargé d'étudier ce projet de loi, ni à la tâche accomplie par le comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques. Ce dernier a écouté, pendant une longue période, les instances des associations agricoles et des particuliers intéressés à l'agriculture, et a eu l'occasion de faire rapport et de présenter des recommandations.

Le député de Battle River a pris une part très active à cet aspect de la tâche, ainsi que les députés de Dauphin et de Regina-Est, qui ont siégé à ce comité à plein temps—et ils sont tous anciens agriculteurs. De plus, le député de Kent-Essex nous a, à plusieurs occasions, honorés de sa présence, et même le député de Crowfoot s'est joint à nous, une ou deux fois, lorsque nous examinions des questions qui l'intéressaient tout particulièrement.

M. Horner: Lorsque j'en avais le temps.

M. Mahoney: Les députés d'en face, comme ceux de ce côté-ci de la Chambre, qui ont bien travaillé aux comités,

ont eu l'occasion de faire valoir les opinions qu'ils présentent maintenant. Le comité permanent a accompli le travail qui lui a été confié et il ne servirait à rien d'agréer la proposition qu'on vient de faire.

Le député de Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo n'a pu rester à la Chambre pour entendre les réponses aux questions qu'il a posées, mais il lira peut-être le compte rendu. Je dois signaler que le domaine des services d'information, auquel il a fait allusion, est une des fonctions du ministère du Revenu national qui publiera diverses brochures propres à renseigner les contribuables sur le nouveau régime. En conséquence, le député voudra peut-être soulever cette question avec le ministre du Revenu national, mais je doute fort que le ministère puisse publier des documents de ce genre tant que le Parlement n'aura pas adopté le bill C-259 et que le bill n'aura pas force de loi.

Les députés sont peut-être tous conscients de l'opportunité de mettre ces renseignements entre les mains des contribuables. Je conviens parfaitement avec le député qu'il est souhaitable d'informer les contribuables aussitôt que possible dans un langage simple quant à la meilleure façon d'adapter, au besoin, leurs pratiques commerciales aux exigences du nouveau régime. D'ici là, je trouverais regrettable qu'un grand nombre de contribuables dont les affaires ne les obligent pas déjà à recourir à des conseillers fiscaux professionnels, paient les personnes qui offrent leurs services sur la foi du futur régime fiscal. D'ici à ce que le bill devienne loi, ces conseillers ne sont pas en mesure de donner des conseils pratiques sur les dispositions définitives de la loi en puissance.

Je le répète, j'espère que l'ensemble des contribuables ne mordra pas à l'hameçon des nombreuses annonces publiées pour faire peur et qui invitent les gens à dépenser de l'argent à l'égard d'une mesure que le Parlement n'a pas encore adoptée. Le ministère du Revenu national s'efforcera vraiment de distribuer une documentation rédigée en langage simple qui, on l'espère, éliminera la consultation d'experts pour tous les contribuables, sauf pour la faible minorité qui doit déjà le faire. Je remercie le député de m'avoir donné l'occasion de faire officiellement ces commentaires. Le député a soulevé ensuite la question du bétail destiné à la reproduction, déjà soulevée par le député de Simcoe-Nord. Au lieu de répéter la réponse, et en son absence, je le renverrai à la réponse que j'ai faite au député de Simcoe-Nord.

Le député de Halifax-East-Hants m'a invité à participer au débat selon une optique philosophique. Monsieur le président, j'ai assez de mal à m'efforcer à accomplir ce qui est dans le domaine de ma compétence sans avoir à discuter d'agriculture sur le plan philosophique.

M. Horner: Vous faites preuve de sagesse.

M. Mahoney: Par conséquent, monsieur le président, je me vois obligé de refuser cette invitation sage et prévenante.

M. Horner: Monsieur le président, je voudrais poser quelques brèves questions au sujet de l'article 28. Le secrétaire parlementaire a semblé vouloir rejeter la demande de renvoi de l'article 29 au comité permanent de l'agriculture. J'ignore s'il allait renvoyer l'article 29 ou les quatre articles à ce comité mais il a semblé rejeter cette idée. Quand il prendra de nouveau la parole il pourra peut-être donner à la Chambre une idée exacte de l'étude dont fera l'objet l'article 29 qui a été reporté.